

# Data Legal Drive : la direction juridique de Grégoire Hanquier

## Qui la dirige



Le parcours de Grégoire Hanquier est fait de rencontres, jusqu'à le conduire en septembre 2020 au poste de directeur juridique, conformité et affaires publiques de la plateforme française de conformité RGPD, Data Legal Drive. Ce sera d'abord Thierry Reveau de Cyrières, actuel directeur grands contentieux du groupe Total. Ce dernier était directeur juridique holding de Total en 2004 lorsque Grégoire Hanquier y effectue ses premières armes à la sortie de son programme droit et management international à HEC après son Master droit et fiscalité de l'université Paris II Panthéon-Assas. « Thierry m'a apporté son écoute et son recul pour envisager sereinement mes propres évolutions. C'est un atout dans une vie professionnelle », analyse Grégoire Hanquier. Il lui conseillera de se confronter au rôle de juriste chez un prestataire, sur le terrain, tout comme son second mentor, le directeur juridique adjoint de Capgemini Cyril Duriga (désormais directeur juridique France de Akka Technologies). Grégoire Hanquier finira par rejoindre brièvement Orangina Suntory France avant de retrouver en 2005 Cyril Duriga chez Capgemini. Il y passera six ans, affinant sa pratique contractuelle. Dès son arrivée, il est nommé juriste en charge de la mise en œuvre du plus gros deal d'outsourcing de l'époque. Un contrat de 1,4 milliard d'euros avec Schneider Electric. Après un an et demi, Grégoire Hanquier se voit confier l'accompagnement juridique de l'activité industrie de la SSII. A 30 ans, l'éditeur LexisNexis l'accueille comme responsable juridique France. « Il s'agissait d'une belle opportunité aux côtés du directeur juridique Jean-Gabriel Aubert. Ce dernier m'a fait appréhender le monde de l'édition juridique en pleine mutation numérique. Nous étions dans une relation de transmission », se remémore-t-il. En 2017, ce dernier succédera à Jean-Gabriel Aubert à son départ à la retraite au poste de directeur juridique Europe, Afrique, Moyen-Orient. En mars 2020, en pleine crise de la Covid-19, le premier confinement vient rebattre les cartes. Le président et fondateur de Data Legal Drive, Sylvain Staub, également associé chez DS Avocats et kitesurfeur, passion commune, lui propose de le rejoindre. « J'ai saisi l'occasion à 40 ans. C'est assez grisant d'accompagner l'essor d'une entreprise sur un marché florissant. Les liens partenariaux et financiers unissant Data Legal Drive à l'éditeur juridique Lefebvre-Dalloz m'ont convaincu définitivement, se réjouit Grégoire Hanquier. J'ai dû m'adapter au monde de la start-up avec ses codes. L'ambition y est beaucoup plus réactive, concrète et efficiente. » Et les perspectives de développement sont significatives au sein de la legaltech dont l'effectif de 56 salariés devrait être porté à 80 d'ici la fin de l'année et à 120 en 2022.

## Comment elle s'organise

Avant l'arrivée de Grégoire Hanquier en septembre 2020, Data Legal Drive ne disposait pas de direction juridique. La nouvelle recrue a fait le choix de s'entourer de spécialistes sur les matières intéressantes des clients de Data Legal Drive. Une avocate pénaliste Laurine Becker (ex-Navacelle) le rejoint en juin 2021 car la legaltech est en train de développer une offre sur « Sapin 2 ». Deux expertes sont aussi dédiées au RGPD : Ola Mohty, doctorante en droit privé et, la société de Paul-Olivier Gibert, président de l'Association française des correspondants à la protection des données à caractère Personnel (AFCDP), et Agathe Girard, ex-avocate chez EY Société d'Avocats. Enfin l'équipe compte une juriste, Marion Ferri-Miraglia.

## Comment elle se positionne

Grégoire Hanquier dispose d'une double casquette : directeur juridique et actionnaire de Data Legal Drive comme les cinq autres membres du CoDir. Il reporte directement au président Sylvain Staub. « Il n'y a pas d'échelon intermédiaire, explique-t-il. A l'instar des pays anglo-saxons, le directeur juridique dispose ici de la capacité de guider, de sécuriser, avec une courroie directe quotidienne auprès de la direction permettant la confrontation d'idées. Cela est souvent le cas dans les grands groupes, mais est plus rare dans les ETI et PME. » Parallèlement, Grégoire Hanquier, étant en charge des affaires publiques, s'investit auprès de la communauté des juristes à la fois comme co-responsable de la commission Digital Data de l'Association française des juristes d'entreprise (AFJE), mais aussi comme membre de la factory du Cercle Montesquieu. « Je viens pour structurer juridiquement l'entreprise, tout en participant activement à donner de la visibilité à la fonction de juriste d'entreprise et à rappeler l'importance de la conformité auprès des entreprises. Celle-ci n'est plus considérée comme un frein par les entreprises mais un véritable levier de croissance. »

## Qui la conseille

Data Legal Drive est accompagné par le cabinet DS Avocats et son équipe IP/IT Data avec les associés Antoine Gravereaux et Catherine Verneret, et le collaborateur Thibaud Le Conte des Floris, ainsi qu'avec l'associé Arnaud Burg en matière de droit des affaires. Concernant la partie relative aux levées de fonds (un second tour de table a été bouclé en mars 2021), la legaltech a décidé de faire appel à Spark Avocats avec l'associée Ariane Olive et le collaborateur Florian Mayor. Enfin, en droit social (mise en place du forfait jour, problématiques relatives au télétravail...), Grégoire Hanquier est accompagné par Fidal et plus particulièrement par l'associée Laëticia Simonin, avec laquelle il travaillait déjà lorsqu'il officiait à la direction juridique de LexisNexis.